



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 100781

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la situation alarmante des nombreuses familles ne trouvant pas de place pour leur enfant handicapé dans des organismes adaptés. En France, de nombreuses familles sont confrontées à de grandes difficultés car très souvent leurs enfants handicapés n'ont pas de solution de scolarisation. Même si des efforts ont été faits, il n'en demeure pas moins que certains ne peuvent toujours pas bénéficier d'un enseignement adapté. Certains parents sont alors contraints de cesser leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant handicapé alors que celui-ci pourrait être accueilli dans un établissement scolaire. Aussi, il lui demande les mesures que compte prendre le Gouvernement pour remédier au manque de moyens financiers, de personnels d'encadrement et d'aide de proximité de manière à rassurer ces familles et ces enfants qui ont le droit d'être scolarisés dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100781

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2016](#), page 9558

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)